



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

EXTRAIT CONFORME DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie tenue le onzième jour de février deux-mille-vingt-cinq, à 19 h 30, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

RÉSOLUTION NUMÉRO 12550-02-2025

Fonds régions et ruralité, volet 2, approbation du rapport d'activité 2024

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Gaspésie a signé l'*Entente relative au Fonds régions et ruralité, volet 2 - "Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC"* avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la clause 40 de cette entente, la MRC doit adopter un rapport annuel d'activité au plus tard le 28 février 2025 ;

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport d'activité 2024 du Fonds régions et ruralité, volet 2 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. SIMON DESCHÊNES ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE approuve le rapport d'activité 2024 du Fonds régions et ruralité, volet 2 - *Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC* tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) MAGELLA EMOND, PRÉFET SUPPLÉANT
(S) MARYSE LÉTOURNEAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

*Copie certifiée conforme
(Sous réserve de son approbation)
À Sainte-Anne-des-Monts
Ce 19^e jour de février 2025*

La directrice générale et greffière-trésorière,


Maryse Létourneau

Destinataire (s) : - M. Jean-Simon Vigneault, directeur général adjoint, MRC HG
(pour un suivi)

c.c. - Mme Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière,
MRC HG

